A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Un drame à Houtkerque

UN JOURNALIER QUI TUA SON VOISIN PARTIRA AU BAGNE

Nous avons relaté, en son temps, cette tragique affaire, dont le triste héros, Aimé Andriès, comparaissait hier devant la Cour d'assises du Nord. Rappelons brièvement les faits :

Andriès, âgé de 47 ans, journalier, demeurant à Houtkerque, vivait en mésintelligence avec son voisin, Benoit Debaene, âgé de 65 ans.

Le 28 août 1922, à 10 heures du soir, Andriès ayant rencontré le fils de son voisin, Marcel, âgé de 19 ans, l'invectiva et le menaça de mort. Le jeune homme, poursuivi par l'énergumène, s'enfuit vers sa demeure. C'est alors que son père et sa mère sortirent avec leur fille pour lui porter secours.

Andriès s'approcha de quelques mètres, un revolver à la main. Il tira deux coups sur Benoit Debaene qui, atteint au cœur, expira aussitôt.

Le meurtrier dont la soif de vengeance n'était pas satisfaite tira encore deux balle dans la direction de Mme Debaene et de ses enfants, penchés sur le cadavre du père. Les projectiles, cette fois, n'atteignirent pas leur but.

Après ce meurtre et cette triple tentative de meurtre, Andriès dans le but de faire croire qu'il avait été attaqué alla chercher son fusil de chasse et en tira cinq ou six coups en l'air en criant : « A moi ! A moi ! »

L'accusé a prétendu qu'il se trouvait à quatre ou cinq mètres seulement de son voisin lorsqu'il tira sur lui. Il soutient qu'il n'a tué celui-ci que parce que Marcel qui était derrière son père l'aurait menacé de lui porter un coup de couteau. Il nie enfin avoir tiré sur la dame Debaene et ses enfants Marcel et Ida.

Toutes ces allégations sont contredites par des déclarations recueillies et le système de l'accusé n'est pas soutenable en présence des constatations de l'information.

Andries est de nationalité belge. Il est en France depuis l'âge de 17 ans. Il n'a pas d'antécédents judiciaires. C'était un assez bon ouvrier, mais emporté et querelleur.

20 ANS DE TRAVAUX FORCES

Andries est condamné *à 20 ans de travaux forcés et 20 ans d'interdiction de séjour.*

Défenseur, Me Piquet.

Un avion en panne atterrit en douceur à Le Quesnoy

L'avion postal Paris-Bruxelles a dû atterrir vers 12 h. 30 par suite de panne du moteur, entre Frasnoy et Wargnies-le-Petit, à proximité d'un petit bois.

Sur l'appareil, avec le pilote et son mécanicien, se trouvaient quatre voyageurs américains et deux belges.

Un moteur de rechange, du poids de 500 kil., a été demandé d'urgence à Paris et sera placé sur l'appareil, qui reprendra immédiatement son vol interrompu.

ROUBAIX

REDACTION : 39, rue Pauvrée. Tél. 9-31
DEPOT GENERAL : 23, rue du Bassin

BRIS DE VITRE AU CIMETIERE

Mlle A... Cambien, demeurant rue de Lille, 89, a porté plainte contre inconnu pour bris d'une glace à la chapelle élevée sur la tombe de ses parents, au cimetière de Roubaix.

ECHO DES GREVES DES MOIS D'AOUT ET SEPTEMBRE 1921

Le groupe d'habitants de la Ville de Roubaix, qui a adressé une réclamation à M. le Sous-Intendant Militaire, concernant le logement et cantonnement de troupes qui aurait été effectué à leur encontre aux mois d'août et septembre 1921, lors de la grève de Roubaix, est invité à faire parvenir à la Mairie (Bureau Militaire), et ce, avant le 31 janvier courant, les billets de logement impayés, relatifs à cette occupation.

Mlle CECILE SOREL, DE LA COMEDIE FRANÇAISE, A LA SOIREE ARTISTIQUE DE L'A. C. DU NORD.

Chaque année, la soirée artistique organisée par l'A. C. du Nord de la France, à l'issue du banquet qui suit son assemblée générale annuelle, constitue une manifestation artistique de premier ordre.

Le Comité directeur de notre grand club régional a voulu se surpasser encore, puisque cette année, il a fait appel au concours de Mlle Cécile Sorel, de la Comédie-Française, dont la notoriété dans le domaine artistique et théâtral est, peut-on dire, mondiale. d'Amérique ne vient-elle pas de consacrer une fois de plus son inimitable talent ? A ses côtés, en dignes partenaires, se feront applaudir MM. Henri Mayer, de Saxe Charpin, qui appartiennent aussi à l'illustre Maison.

La partie lyrique ne le cédera en rien à la partie dramatique, puisque Mme H. Roosevelt, l'exquise cantatrice ; M. Audoin, un des meilleurs barytons de notre époque, l'un et l'autre de l'Opéra-Comique, figurent également au programme.

Rappelons aux membres de l'A.C. du Nord que, de même que l'Assemblée générale, le banquet amical par souscription et la soirée artistique qui le termine, auront lieu dans les salons du Cercle de l'Industrie, 7, Gde-Rue, à Roubaix ; l'assemblée à 5 heures, le banquet à 7 heures, la soirée artistique à 9 h. 30.

Pour le banquet (tenue de ville) faire parvenir dès à présent, en raison de l'affluence certaine, son adhésion au siège du Club, 11, Contour Saint-Martin, à Roubaix ; les dames sont admises et tout sociétaire peut être accompagné d'un invité.

LE PROCHAIN CONCERT D'HIVER DE LA GRANDE-HARMONIE

Nos concitoyens qui sont conviés au concert d'hiver de la Grande Harmonie, savent avec quelle recherche ce groupement élabore chaque année son programme si éclectique.

La réunion annoncée pour le mardi 30 janvier, à l'Hippodrome-Théâtre, promet d'être particulièrement intéressante. La Grande Harmonie s'est, en effet, assuré le concours de vedettes de nos trois grandes scènes nationales, dont l'éloge n'est plus à faire.

L'Opéra-Comique sera représenté par deux interprètes lyriques de première valeur : Mlle N. Ferrari l'admirable cantatrice et M. Oger, ténor remarquable.

L'Opéra nous envoie M. Ridez, baryton, qui vient de rentrer d'un long séjour au Canada.

Ces trois artistes interprèteront des morceaux de chants des maîtres de la musique et le troisième acte de « Manon ».

Mlle Berthe Bovy et M. André Brunot, sociétaires de la Comédie Française, les artistes si renommés que nous avons déjà applaudis et dont il est superflu de vanter le talent, diront des monologues et joueront une comédie inédite de Grenet-Dancourt.

Enfin, la partie instrumentale sera confiée à notre concitoyen M. Achille Carpentier, clarinettiste, 1er prix du Conservatoire de Paris, qui vient d'être promu professeur à notre Ecole de Musique.

Quand nous aurons dit que le piano d'accompagnement sera tenu par M. Meyer, nous pouvons affirmer que l'audition projetée sera incomparable.

Une heureuse intervention s'est également produite. Un des plus recommandés de nos artistes modernes, le maître Lucien Jonas, a dédié à la Grande Harmonie un superbe dessin qui ornera le programme.

Tous les auditeurs de cette manifestation en garderont ainsi un souvenir durable et nous pouvons affirmer avec certitude que cette soirée artistique comptera parmi les plus intéressantes que nous ayons eues à Roubaix.

***

Vendredi 26 janvier, à 20 h. 15 précises, répétition générale. Remise des places pour le concert.

L'IMPOT SUR LES BENEFICES

La Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et ses cantons rappelle aux commerçants qu'ils doivent faire leur déclaration pour l'impôt sur les Bénéfices avant fin-Mars.

Afin d'éviter l'encombrement, le Bureau fédéral sera ouvert 10, place de la Liberté, tous les jours, de 2 à 6 heures, à partir du Jeudi 24 Janvier. Les commerçants peuvent s'y présenter, on leur fera gratuitement leur déclaration et on leur donnera tous renseignements utiles.

Se munir : 1° du livret de mariage ; 2° des feuilles de patène payée en 1922 ; 3° le montant des salaires reçus au cas où le commerçant ou ses enfants sont employés hors de la maison de commerce ; 4° du chiffre d'affaires de 1922 et de la carte syndicale.

Il est rapelé aux commerçants employant du personnel que la déclaration des salaires doit être faite pour fin-janvier.

AU PALAIS DE JUSTICE

Les membres de la Chambre de Commerce de Roubaix prêteront serment aujourd'hui jeudi à 14 heures, devant la première Chambre du Tribunal civil de Lille.

A L'UNIVERSITE POPULAIRE

Le samedi 27 janvier, au Foyer des Amicales Laïques, 42, rue d'Alsace, M. le docteur Debeyre, l'éminent professeur de la Faculté de Médecine de Lille, parlera des découvertes de Pasteur.

Cette conférence sera suivie d'une partie artistique, avec les concours assurés de MM. G. Lechantre, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire ; Duhamel, du cours de diction de la Fédération ; De Wispelaere, chef de la Chorale des Mutilés ; Armand Delcourt le jeune poète wallon, dans ses œuvres.

Une section du cours de diction de la Fédération interprètera une comédie « Par un jour de pluie ». Le piano sera tenu par Mlle De Wispelaere.

Sont conviés à cette conférence, tous les Amicalistes, leurs parents, ainsi que le corps enseignant.

Margarine aux fruits d'Orient

ERA *Essayez & Goutez* VOUS SEREZ *CONVAINCU*

CHORALE FRATERNELLE DELEZENNE

Vendredi 26 janvier, à 19 heures, cours de solfège.

A 20 heures, répétition générale du concert du 31.

FEDERATION CANINE

Tous les clubs de dressage sont invités à la réunion de l'Association des Eleveurs du Nord et du P. S. C., qui se tiendra dimanche prochain, à 10 heures, au café de l'Elysée, 85, boulevard de la Liberté, à Lille. Le meilleur accueil sera réservé aux sociétés qui désireraient s'affilier.

ETAT CIVIL

NAISSANCES. — Fernand Vandermeersch, rue de Naples, 52. — Agnès Dhalluin, rue Jules-Guesde, 4. — Geneviève Craye, rue Jouffroy, 312. — Alice Férent, boulevard d'Halluin, 20. — Madeleine Morival, rue Yolande, 9.

PUBLICATIONS. — Charles Pontoizeau, préposé des douanes à Petite-Chaux (Doubs) et Olga Delaval, confectionneuse. — Charles Dewilde, chauffeur, à Wattrelos et Germaine Hennot, soigneuse. — Emile Leroy, charpentier en fer et Marie Tuypers, bonnetière. — Pierre Hoquant, dessinateur industriel et Zulma Lecomte, domestique. — Camille Kerckhove, sans profession et Marcelle Richez, sans profession, à Carvin. — Pierre Delattre, agriculteur et Madeleine Lepoutre, sans profession à Tourcoing.

DECES. — Emence Plouvier, veuve Melliez, 67 ans, rue d'Alsace, 6. — Adolphine Verdier, veuve Carlier, 70 ans, boulevard Gambetta, 4. — Benoite Falez, veuve Carette, 83 ans, rue de Lannoy, cour Bouvier, 17. — Denise Piet, 10 mois, rue J.-B. Motte, 80. — Albert Guerville, 10 jours, rue Vaucanson, 65.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel-de-Ville
Téléphone 9-85

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Au peignage de MM. Lorthiois frères, 8, rue Ch. Watinne, un ajusteur, Demoerlosse Edouard à Roubaix, rue Watt, cour Jonnart 4, a eu la main engagée dans le mouvement d'une peigneuse, plaies à l'index et du pouce droits. Repos, 15 jours.

Chez M. Louis Maréchal, entrepreneur de couvertures, rue de Tournai, 93, un couvreur, Leveugle André, 38 ans, rue de Normandie, 74, s'est coupé en découant des ardoises. Plaie profonde à la face palmaire du pouce gauche. Incapacité de travail de 15 jours.

A la filature de MM. Sion frères, 248, rue du Général-Drouot, un fileur, Thérin Adolphe, 38 ans, à Mouscron, rue du Général-Leman, 76, a reçu un morceau de bois dans le pouce droit, en butant contre une planche du métier. Plaie infectée. Repos, 15 jours.

Chez MM. Moulin et Vernier, fabricants de tapis, rue de Roncq, 135, un tapissier, Dettaye Louis, 26 ans, rue Saint-Blaise, 73, s'est blessé en réparant son métier. Contusion du coude droit. Incapacité de travail de 15 jours.

FEU DE CHEMINEE

Un feu de cheminée s'est déclaré hier mercredi, à 11 heures, chez M. Arthur Maillez, rue Saint-Henri, 2.

Les pompiers se sont rendus immédiatement sur les lieux mais n'ont pas eu à intervenir, le foyer ayant été éteint par le personnel de la maison. Les dégats sont insignifiants.

LES POIVROTS

Les nommés D. P., 50 ans, tuilliste à Lys-lez-Lannoy, rue de l'Echevin, 5, et L. J., 47 ans, domestique à Roubaix, rue du Luxembourg, 137, se sont vu dresser procès-verbal pour avoir bu plus que de raison. Le premier sera en outre poursuivi pour tapage, le second, pour mauvaise direction de voiture.

AUTOMOBILISTE EN DEFAUT

Le propriétaire de l'automobile 9142-D-1, qui circulait la nuit avec une auto non-éclairée, a fait l'objet d'un procès-verbal.

ACTE DE PROBITE

M. Leleu Cyrille, 25 ans, journalier, rue Jourdan, 10, a trouvé Grand'Place, un sac à main contenant une forte somme d'argent, des bijoux et des papiers d'affaires.

Il en a fait la déclaration au poste central de police et, dès qu'il a connu le propriétaire, il s'est empressé de le lui remettre.

LE PROCHAIN CONCERT DE GALA DES MUTILES

Nous sommes heureux d'annoncer que le troisième concert annuel au profit du Groupe des Mutilés, aura lieu le Mardi 6 Février prochain, à 8 heures du soir, dans la Salle des Fêtes de la Mairie.

D'ores et déjà, nous pouvons annoncer qu'un programme figureront M. Sellier, de l'Opéra ; Mme Dyna Beumer, de l'Opéra Comique et MM. Corty et Chambéry, du Théâtre Municipal de Tourcoing.

Notre sympathique « Broutteux » prêtera également son concours à cette Fête ainsi que l'Harmonie Municipale sous la Direction de M. Eustace.

On peut se procurer des cachets au siège du Groupe des Mutilés, 43, rue du Haze, où l'on peut dès maintenant retenir ses places.

AU THEATRE MUNICIPAL

Ce soir jeudi à 8 h. 15, pièce de la Tournée Barte : LE VERTIGE, pièce en 4 actes, de Ch. Méré.

Dimanche 28 Janvier : Matinée de Gala : CARMEN.

Le soir à 8 h., LA CHASTE SUZANNE.

Lundi 27 Janvier, dernière représentation de LA CHASTE SUZANNE.

RECENSEMENTS DIVERS

Le recensement des chevaux, juments, mulets, et mules donne au 15 janvier 1923 pour Tourcoing : 11 chevaux entiers, 731 chevaux hongres, 342 juments, 56 mulets, 20 mules, soit un total de 1.212 animeux.

Le recensement des véhicules automobiles existant à Tourcoing au 15 janvier 1923 donné le résultat suivant : Poids lourds : Transport de personnel, 5 ; transport de matériel 2 tonnes et au-dessus, 212 ; transport de matériel (moins de 2 tonnes), 86 ; tracteurs ordinaires à roues, 3 ; voiture d'ambulance, 1 ; voiture de tourisme 628 ; motocyclettes avec side-car, 35 ; motocyclettes sans side-car, 100 ; cycles-car, 30.

CAISSE D'EPARGNE

Opérations du 16 au 23 Janvier 1923 : 1813 versements : 1.019.845 fr. ; 1434 remboursements : 678.206 fr. 35.

ETAT CIVIL

Naissances. — Mireille Noppe, rue de Tunis, 41 ; Albert Dusare, rue Arago, 13 ; Gilberte Cloyes, rue Vérclois, 152.

Publication. — Alexandre Vercruysse, fabricant de biscuits, rue de la Potence, et Léa Degonde, s. p., à Roubaix.

Décès. — Palmyre Desbouvrie, 42 ans, rue La Fontaine, 10.

CINEMA du BRUN-PAIN

A partir du Samedi 27 janvier, le Grand succès de Jackie-Coogan :

CHAGRIN DE GOSSE

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

EN TRAVAILLANT. — A la filature Wetine, Eugénie Gresse, 19 ans, demeurant à Roubaix, a été blessée à la main droite en faisant le montage des bobines au métier.

ACTE DE PROBITE. — La jeune Marguerite Dassonville, 9 ans, 32, rue Jean-Jaurès, ayant trouvé devant la maison paternelle, sur le trottoir, deux billets de cent francs, s'empresse d'en faire la déclaration au commissaire de police. Peu de temps après, la personne distraite qui avait perdu les billets venait les réclamer.

AU BUREAU MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT. — On demande gamins pour emplois de coursiers et travail de bureau.

— On demande une bonne à tout faire et un apprenti navetier.

S'adresser à la mairie, au Bureau municipal de placement gratuit.

A L'HUMANITE. — Une section dramatique est en formation à la Maison du Peuple, 190, rue de Tourcoing. Les jeunes gens désireux d'en faire partie peuvent s'adresser au local, le samedi et le lundi, à 20 heures.

Dimanche 18 février, à 15 heures précises, un grand concert de gala sera donné salle de l'Humanité avec le concours d'artistes distingués : chants, saynètes, comédie.

Nous reparlerons de cette solennité artistique.

Comme finesse de parfum et qualité sélectionnée des matières premières employées dans la fabrication, rien n'égale

"Cakeoma" QUEEN CAKES

pour faire vingt petits gâteaux exquis

et **"SPONGEOMA"**

pour confectionner Roulades, Sandwichs, Babas et tous gâteaux légers

Préparés par les fabricants du CAKEOMA

En vente dans toutes les bonnes Epiceries.

9797

CROIX

REVOUR DE CORPS

Samedi prochain arrivera en gare le corps de M. Jean-Pierre Simon, soldat au 154e R.I. mort pour la France. Sa famille habite 62, boulevard Zola.

CONSEIL DE REVISION

Le Conseil de Révision se tiendra à l'Hôtel de Ville de Roubaix, le lundi 5 février, à 9 h. 30.

UNION MUTUELLE CROISIENNE

La Commission se réunira samedi prochain, à 20 h. 15, au Café Beaustre, Grand'Place. Les membres empêchés sont priés de se faire excuser.

ETAT-CIVIL

Décès. — Mireille Foulon, 13 ans, rue des Trois-Villes, 10.

WASQUEHAL

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie a éclaté, mardi matin, vers 9 heures 1/2, chez Mme Vve Deygers-Békaert, rue Hoche. Les pompiers de la maison Hannart sont arrivés immédiatement sur les lieux, mais heureusement n'ont pas eu à intervenir, le feu ayant été rapidement éteint par quelques voisins. Les dégâts sont peu importants.

RETOUR D'UN SOLDAT ET D'UNE VICTIME CIVILE DE LA GUERRE. — Samedi matin arriveront en gare de Croix-Wasquehal les cercueils contenant les dépouilles glorieuses du soldat Adolphe Cauchie, soldat au 9e régiment d'artillerie à pied, mort pour la France à Lyon, le 21 novembre 1918 et de Mlle Albertine Roussel, victime civile de la guerre, décédée à Lyon. La veuve de M. Cauchie habite Wasquehal, rue Ferrer, 22 et les parents de Mlle Roussel, ruelle de l'Abeille, 5.

Les funérailles de ces deux braves auront lieu vraisemblablement dimanche prochain.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL. — Le Conseil Municipal a été convoqué à l'effet de se réunir en session extraordinaire à la Mairie, le vendredi 26 courant, à 7 heures précises du soir, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Projet de construction de maisons à bon marché, approbation ; Marché de gré à gré pour le service des pompes funèbres, approbation ; Taxe sur les chiens 1914, admission en non valeur ; Alimentation en eau potable des petits ménages du Capreau, avis du Conseil ; Questions d'assistance et allocations journalières à huis clos.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi prochain, à 3 heures 1/2, consultation des nourrissons à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

ETAT-CIVIL. — Décès. — Pauline Lescutre, 76 ans, aux Petits Ménages du Centre.

LANNOY

LA MEDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La médaille d'argent de la Famille Française vient d'être remise à Mme Caplier, née Jeanne Machellon, mère de huit enfant, demeurant à Lannoy, place Carnot.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Roger Vandecastel, 32, rue de Tournai.

Décès. — Maria Bourgeois, 60 ans, 1, rue Victor-Hugo.

HEM

LES TROTTOIRS SONT INTERDITS. — M. Léon Derryx, comptable à Tourcoing, 284, rue des Piats, qui circulait à bicyclette sur un trottoir interdit, a récolté contravention. De plus, comme sa machine ne portait pas de plaque de contrôle, seconde contravention lui a été octroyée.

TOUFFLERS

DISTRIBUTION DE BONS DE PAIN. — La distribution des bons de pain aux assistés du Bureau de Bienfaisance aura lieu aujourd'hui jeudi à la Mairie, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

ETAT-CIVIL. — *Naissance.* — Marie Masurelle, rue de l'Eglise.

MOUVAUX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Lorthiois frères, industriels à Mouvaux, le nommé Crétal Henri, 50 ans, sélquetteur, 61 rue Marceau à Mouvaux, s'est donné un tour de reins au cours de son travail, 10 jours de repos.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — La consultation des nourrissons aura lieu demain jeudi à 14 h. 30, à l'Hospice.

CONTRAVENTION. — Procès-verbal a été dressé à la charge du sieur Deswarte Henri, 52 ans, demeurant à Roubaix, pour ivresse.

LILLE

Les remorques surchargées

UN JEUNE HOMME TOMBE du TRAMWAY ET SE BLESSE GRIEVEMENT

Souventes fois, déjà, nous avons signalé les graves inconvénients qui peuvent découler du fait de la surcharge des remorques de tramways à certaines heures de la journée.

Les voyageurs s'entassent non seulement sur les plate-formes, mais encore sur les marche-pieds, voire sur les barres de fer qui forment l'arrière des voitures.

De ce fait, un très grave accident qui a été bien près de causer la mort d'un jeune homme de 18 ans, s'est produit hier soir sur la ligne F., exactement à hauteur du Pont du Lion d'Or, rue du Faubourg de Roubaix.

Il était exactement 7 h. 45. Un tramway bondé de monde se dirigeait sur Roubaix. Sur la remorque, des voyageurs étaient entassés sur les marche-pieds, formant de véritables grappes humaines. Parmi eux se trouvait M. Clément Nuéssens, demeurant 21 rue du Bourdeau. Ce jeune homme, chargé d'un sac contenant trois paires de chaussures, devait descendre à hauteur de la rue Doudin, il avait demandé à des voyageurs de vouloir bien sonner. Mais aucun arrêt n'étant prévu en cet endroit, le tramway continua sa route.

D'après les dires de voyageurs, le jeune Nuéssens ne voulut pas néanmoins descendre à toute force, un mouvement maladroit lui fit perdre l'équilibre et on le vit s'abattre sur la chaussée.

Relevé immédiatement par des passants, M. Clément Nuéssens fut transporté dans une pharmacie avoisinante où il reçut les premiers soins que nécessitait son état. Le malheureux en effet, perdait du sang en abondance par une large blessure à la jambe droite et une autre à la tête.

Ce premier pansement effectué, le jeune homme fut transporté en voiture d'ambulance à l'Hôpital St-Sauveur de Lille. Son état inspirait à 11 h. du soir, certaines inquiétudes. Outre les deux blessures que nous avons signalé, il porte sur tout le corps, des contusions multiples.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Fraude en douane. — Favorit Albert, 38 ans, débourrieur, demeurant à Tourcoing, est condamné à six jours d'emprisonement et 200 fr. d'amende pour exportation d'un chien de forte race.

Vol. — 1 mois de prison à Gustave Delos, 21 ans, chauffeur-mécanicien, pour vol de charbon et de courroies en cuir au détriment des usines Kuhlmann.

Bris de clôture. — Bossian Etienne, 31 ans, débardeur sans domicile fixe, est condamné à 15 jours de prison pour bris de clôture et défaut d'immatriculation, comme étranger.

UN MAUVAIS TUYAU

Un commencement d'incendie, signalé aux sapeurs-pompiers de la caserne Malus, mardi vers 17 heures, au 37 de la rue Jean-sans-Peur, les mettait en alerte. S'étant rendu sur les lieux, ils eurent bientôt constaté que leur présence n'y était pas nécessaire. Un tuyau vissé situé dans la cave de l'immeuble avait laissé s'échapper du gaz, lequel s'était enflammé, croit-on, au contact d'une allumette encore en ignition que jeta certainement par mégarde, un fumeur.

Le robinet du compteur à gaz ayant été fermé, la cause initiale de tout ce branle-bas disparut du même coup.

PETITES NOUVELLES

UN COUP DE TAMPON. — Longeant la rue Bossuet, en remorquant une voiture à bras, M. J.-B. Lemoine, demeurant chemin de Thumesnil, eut son véhicule accroché au passage par un camion de la Maison Mazelier, que conduisait M. Louis Vandame, 8, rue du Capitaine Farber. En tombant, ce dernier s'est blessé légèrement à l'arcade sourcilière gauche.

BIS REPETITA. — Un accident du même genre que le précédent s'est produit boulevard de la Liberté. M. André Martin, demeurant, 26, rue de La Bassée, a heurté avec l'auto qu'il pilotait, la charrette que traînait M. Gaston Foret, 16 ans, domestique, domicilié 5, rue du Mélantois. Sous la violence du choc, le domestique fut renversé, il se plaint de douleurs dans la région lombaire, mais a pu néanmoins regagner pédestrement son domicile. La police enquête.

LE PARDESSUS DU VOISIN. — Le nommé Raymond Stéphan, 25 ans, manœuvre, demeurant, 7, rue St-Michel, a été mis en état d'arrestation. Il est accusé d'avoir, au cours de l'avant-dernière nuit, au cabaret Carpentier, 50, rue Ban de Wedde dérobé un manteau déposé par M. Pierre Cousyn, employé de chemin de fer, domicilié à Halluin.

DOUAI

LES ECRASEURS

Mme Ve Bégot, âgée de 63 ans, demeurant rue de Férin, à Lambres, a été renversée par un auto au moment où elle traversait la Place Hérriot à Douai, vers 8 heures du soir. Le chauffeur, dont on connaît heureusement le numéro, a pris la fuite dans la direction du Boulevard Pasteur.

Mme Bégot a été relevé avec une fracture au bras et une autre blessure plus grave à la jambe. M. le docteur Flament, de Lambres, n'a pu se prononcer sur son état.

UNE BRUTE

André Tavernier, âgé de 17 ans, demeurant, 24, rue de Paris, traversait la rue Gambetta lorsqu'il frôla par mégarde un passant. Ce dernier d'une force herculéenne étendit par terre le jeune homme, d'un violent coup de poing. Tavernier resta sur place près d'un quart d'heure avant de reprendre ses sens. La police recherche le sauvage auteur de cet acte inqualifiable.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Joseph Virel, 62 ans, infirmier à l'Hôtel-Dieu, est tombé évanoui dans la rue Jean-Bellegambe, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

UN POCHARD

Frédéric Vanderzaène, demeurant rue du Docteur Lequien, se trouvant en état d'ivresse, s'est blessé à la tête en tombant sur le trottoir. M. le Docteur Toison l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

IL N'Y AVAIT PAS EU DE VOL

Mlle Fernande Labre, âgée de 17 ans, élève du Conservatoire de Musique, demeurant rue des Eccles, a trouvé, place Carnot, un sac à main renfermant une somme importante appartenant à une dame étrangère à la Ville, qui avait déclaré à la police que son sac lui avait été volé.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

PONT-DE-LA-DEULE

UNE VENGEANCE

Cyrille Dubus, 24 ans, mutilé de guerre et trépané, ancien garde de la Compagnie d'Aniche, demeurant à Frais-Marais, route Nationale, était attablé au cabaret Christiane, à Pont-de-la-Deule, lorsqu'il fut frappé par Louis Dewasme, 30 ans, mineur, qui lui reprochait de l'avoir fait condamner à une amende.

WAZIERS

DEUX MAUVAIS FILS

M. Alfred Ghyselinck, charcutier sur la Petite Place, à Waziers, a porté plainte contre ses deux fils, Maurice, âgé de 27 ans, et Raymond, qui l'ont frappé et lui auraient même craché à la figure.

Les deux fils nient les faits. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

VALENCIENNES

Un homme d'équipe a une jambe broyée

Un grave accident est survenu, vers 18 h. 30, en gare de Valenciennes.

Au cours d'une manœuvre, Alexandre Savary, 30 ans, homme d'équipe, 4, cité des Cheminots, a été pris en écharpe par une locomotive. Le malheureux tomba sur les rails et les roues de la machine lui passèrent sur la jambe droite.

Relevé par ses camarades de travail, Savary, qui est marié et, dont sa femme, attend un bébé, fut transporté à l'Hôtel-Dieu où il dut subir l'amputation de la jambe.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

DENAIN

UN EQUIPIER TOMBE DE 4 METRES

L'équipier Joseph Ghisgand, 24 ans, demeurant à Denain, cité Martin, est occupé aux forges et aciéries de Denain à la remise en état des usines qui furent saccagées par les Allemands. Pour procéder au montage des gazogènes, il était monté sur un longeron, à une hauteur de 4 mètres. Soudain, un hauban se rompit subitement. Ghisgand perdit l'équilibre et fut projeté dans le vide, tombant le côté gauche sur le sol. Il fut relevé par des camarades de travail, soigné par M. le docteur Piet et reconduit à son domicile. Son état va aussi bien que possible.

FRESNES

Le drame conjugal

LA FEMME MORTUAIRE A ETE ARRETEE

Mercredi matin, Rachel Rousseau, 26 ans, qui tenta de tuer son mari dans les circonstances relatées par le « Réveil » a été arrêtée dans les circonstances suivantes :

Passant vers 8 heures du matin, rue des Maillets, le gendarme Bauduin fut abordé par une dame Morelle, 12, dite rue, qui lui dit que la femme Mortuaire était chez elle.

Le gendarme se rendit sur les lieux et trouva cette femme qui pleurait.

Après explications, elle fut conduite au Parquet qui l'a fait écrouer.

C'EST LA LOI. — La gendarmerie a dressé procès-verbal contre le nommé D... pour défaut d'inscription des voyageurs sur le registre ad hoc.

FLINES-LEZ-MORTAGNE

QUI A VOLE. — Pendant que M. Joseph Lecleroq, directeur de l'Union des produits chimiques, se rendait de son bureau à l'usine, un inconnu pénétra dans ce dernier immeuble et s'empara d'une somme de 156 fr. 65, qui était cachée sous un lit.

CAMBRAI

UN ENERGUMENE. — Le sieur Schmiter Edouard, sujet Suisse, âgé de 38 ans, se trouvait mardi soir en état d'ivresse à l'Hôtel du Mouton Blanc où il causait du scandale. Des agents requis voulurent l'emmener au poste. Mal leur en prit, taillé et hercule, l'ivrogne les en empêcha à coups de chaise. Ce n'est que grâce à l'intervention de plusieurs civils que l'autorité put avoir raison du forcené. Déféré au Parquet, il a été écroué à la maison d'arrêt.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

PLAINTE POUR COUPS. — M. Auguste Dubuche, employé de la voirie municipale, a porté plainte à la police contre son gendre Eugène Bétremieux qui, étant ivre, lui aurait porté des coups.

UN VELO DISPARAIT. — M. Marcel Coppens, dépositaire de journaux à Arras, a porté plainte au sujet du vol d'une bicyclette estimée à 375 fr. commis à son préjudice.

EN TOMBANT D'UNE ECHELLE. — Au cours de l'après midi, M. Alfred Veuvart, garçon de magasin aux Galeries Arrageoises est tombé d'une échelle en prenant des articles dans son rayon et dans sa chute s'est fracturé une côte. Il a été reconduit à son domicile.

VOIES DE FAIT. — M. Edmond Wasson, chauffeur d'auto, à Arras, a porté plainte contre les frères Georges, Jules et Charles M..., qui, à la suite d'une discussion se sont livrés sur lui à des voies de fait.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

BIENVILLERS-AU-BOIS

Une explosion brûle grièvement un jeune ouvrier

Au moment où le jeune Emile Delaye, 18 ans, ouvrier maréchal d'une maison de construction de Bienvillers-au-Bois, mettait du charbon dans le foyer de sa forge pour donner une dernière « chauffe » à un coutre de charrue, une violente explosion se produisit, accompagnée de flammes et de fumée et d'une forte odeur de phosphore.

Grièvement brûlé au visage et sur diverses parties du corps, le jeune ouvrier qui s'était enfui éperdu de l'atelier a dû être reconduit à son domicile. Après l'explosion, des traces de phosphore ont été découvertes dans l'atelier.

La gendarmerie a ouvert une enquête dans le but de découvrir la provenance du charbon suspect.

VITRY-EN-ARTOIS

Un incendie détruit quatre baraquements

Un incendie provoqué au contact d'un tuyau de poêle surchauffé avec la toiture, après s'être déclaré dans le baraquement de M. Tarin, ancien secrétaire de mairie de Vitry, s'est communiqué à trois autres baraquements où loge la brigade de gendarmerie. Les quatre constructions provisoires ont été la proie des flammes. Les gendarmes ont pu sauver leurs meubles, il n'en a pas été de même pour le premier sinistré qui a tout perdu dans les flammes.

Les dégâts dépassent 25.000 francs.

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE

LENS

Renversé par une auto qui fuit

M. Julien Labenne, 54 ans, rentrait, vers sept heures et demie du soir, chez lui, rue François Gauthier, quand traversant la Grand'Place, à hauteur de la rue Bertelot, il fut renversé par une automobile-touriste. Malgré les cris poussés par le malheureux, le chauffeur continua sa course folle dans la direction de la rue de Douai.

Des passants relevèrent M. Labenne qui, après un pansement sommaire à la pharmacie Delamarre, fut transporté à l'Hôpital. Le malheureux a dû subir l'amputation du pied droit.

M. Cardon, commissaire de police, a ouvert une enquête pour découvrir l'auteur inhumain de cet accident. Espérons qu'on le découvrira.

Encore un accident d'auto

Les exploits des chauffeurs d'autos deviennent bien inquiétants pour les piétons, étant donné qu'ils se répètent journellement. Nous avons déjà relaté de nombreux accidents ; le dernier, dont l'auteur est jusqu'à ce jour introuvable, eut pour conséquence l'amputation du pied droit du malheureux Labenne.

Un nouvel accident s'est produit mardi soir, vers six heures et demie, rue de la Gare. M. François Hérenguel, 62 ans, demeurant à Chocques, revenait du cimetière-Est de Lens accompagné de sa femme quand, arrivé en face de la Caisse d'épargne, il fut renversé par un taxi-auto de la maison Huberty, conduit par le chauffeur Buchin. Après avoir reçu quelques soins, M. Hérenguel fut reconduit à la gare et put regagner son domicile. Mercredi matin, il se plaignait de vives douleurs au poignet droit et à la jambe gauche. M. Cardon, commissaire de police, a verbalisé.

Chauffeurs d'autos, soyez donc prudents; ralentissez et n'écrasez pas les gens ; respectez les arrêtes fixant la vitesse maximum ; les piétons ont bien droit comme vous, il semble, d'emprunter les rues de Lens.

LES INDESIRABLES. — Le brigadier de police Bois et l'agent Dehondt ont arrêté, chemin du halage, le nommé Jules Lahousse, 24 ans, recherché par le parquet de Béthune, sous l'inculpation d'abus de confiance. Il a été transféré à la prison de Béthune.

Jeux & Education Physique

AVIS IMPORTANT

Tous les communiqués de tous jeux de cartes, billards, fléchettes, boules, tirs, combats de coqs, etc... etc... avec mises et prix pour les gagnants sont insérés dans les conditions spéciales suivantes : l'insertion de 4 lignes coûtera UN FRANC maximum ; les lignes supplémentaires seront comptées à raison de 0 fr. 50 la ligne. Prière d'envoyer les communications au moins deux jours à l'avance.

Ces communications devront porter la mention : « Annonce payante » et être accompagnées du montant de l'insertion, sauf arrangement avec notre dépositaire.

FOOT-BALL

A WATTRELOS

SPORT OUVRIER WATTRELOSIEN. — Dimanche 28, l'équipe 1re rencontrera sur son terrain, l'équipe 3e de l'Union Sportive Wattrelosienne, à 8 h. 30. Rendez-vous au local à 8 h. Verdonck, Catteau c